

Vandalisme

Les vols explosent dans les jardins familiaux

Depuis l'été, larcins et déprédations se multiplient. Les jardiniers estiment que la police ne les écoute pas

Catherine Focas

Les jardins familiaux ne seraient plus un petit coin de paradis. C'est du moins ce qui est ressorti, samedi, de la 92e assemblée générale de leur fédération genevoise qui s'est tenue au Petit-Lancy. Après avoir souligné l'importance de rester vigilants pour que le canton ne se retrouve pas totalement bétonné au détriment de ces petits potagers, après avoir exhorté les membres de l'association à entretenir et à présenter des lopins impeccables afin «de ne pas donner d'arguments à nos détracteurs», le président Jean-Paul Gygli a laissé à d'autres le soin d'évoquer le point le plus chaud: la hausse drastique des vols et des déprédations.

La maman d'Eric Stauffer

GHI évoquait le sujet dans sa dernière édition. Et la vice-présidente Saskia Duarte Brugger nous explique le problème en quelques chiffres: «Dans mon groupement de Montfleury à Vernier, il y a eu 137 effractions de 63 chalets en sept semaines...» La vice-présidente se dit pourtant tolérante en temps normal: «Que quelqu'un vole trois salades et quelques pommes de terre passe encore, ce sont des choses dont nous avons l'habitude. Que quelqu'un vienne se faire à manger une fois dans le chalet, pas de souci. Mais depuis cet été, c'est un tsunami.»

Eric Stauffer, président d'honneur du MCG, présent à l'assemblée générale, confirme: «Ma mère qui a un jardin familial n'ose plus s'y rendre tôt le matin ni y rester trop tard en fin de journée, de peur de tomber nez à nez avec un cambrioleur.» Le cabanon de Carmelina, 72 ans, a en effet subi des déprédations à cinq reprises durant les douze derniers mois. «Des personnes y sont entrées par effraction, y ont dormi, se sont fait



En haut, Carmelina, maman d'Eric Stauffer, dans son jardin du Bois-des-Frères. Ci-dessus Saskia Duarte Brugger, vice-présidente de la Fédération des jardins familiaux. GEORGES CABRERA

Une Suisse miniature

La Fédération des jardins familiaux créée en 1922 compte 2256 membres dans tout le canton. La dimension de ces lopins de terre varie entre 200 et 400 m². Les parcelles se louent en moyenne 400 francs par année à des Suisses ou des étrangers résidents. Chacun hisse son petit drapeau sur son cabanon et ces derniers jours, après la votation du 9 février, les remarques, plaisanteries et pointes taquines fusent entre les

jardiniers de toutes les nationalités réunies dans cette Suisse miniature. Au XIXe, lors de leur création, les jardins familiaux s'appelaient «jardins ouvriers». Ils furent favorisés et très utiles durant les deux guerres mondiales puisqu'ils ont servi à nourrir des familles entières. La dénomination «ouvriers» a été abandonnée en 1958, mais ce sont toujours les catégories populaires qui forment le gros des utilisateurs. C.F.

à manger et ont laissé de la sauce tomate partout, poursuit Eric Stauffer. Elles cassent tout et n'ont aucun respect!»

Antoine, le mari de Saskia Duarte Brugger, est furieux: «Des centaines de locataires lancent des cris d'alarme depuis trois mois. On nous pique des kilos de légumes.» Mais aussi, semble-t-il, des habits de travail, des outils de jardinage, des provisions. Sans compter ceux qui laissent le gaz ouvert. La police a été appelée plusieurs fois. Mais, selon les jardiniers, elle intervient mollement.

Des rondes de surveillance

Certains d'entre eux ont décidé de prendre les choses en main. Ils organisent des rondes, même durant la nuit, et parfois avec des chiens. «Un de ces jours, il va arriver quelque chose de grave», maugrée Antoine. Et son épouse d'expliquer: «Nous ne sommes pas là pour faire des barbecues! Je cultive des tomates, des haricots, des pommes de terre, des concombres, des courgettes. Je nourris ma famille de cinq personnes avec ça. Bien des locataires sont des personnes âgées ou au chômage qui n'ont plus d'aide sociale. Leur chalet et leur jardin sont tout pour eux. Ces potagers jouent vraiment un rôle social.»

Licencié, un gardien de prison saisit la justice

L'homme, qui a déjà été condamné, conteste avoir donné un coup de poing au visage d'un prisonnier

Tout est allé très vite pour Gérard*. Ce gardien de prison, qui a frappé un détenu le 22 février 2012 à Champ-Dollon, a été condamné récemment par la justice (*notre édition du 14 janvier*). Mais selon nos informations, le Conseil d'Etat l'a, de son côté, révoqué «avec effet au 31 mars 2014». Ni une ni deux, l'homme, défendu par Me Robert Assaël, a contesté les sanctions devant la justice. Le Tribunal de police se penchera donc cette année sur le volet pénal et la Chambre administrative examinera son licenciement. Le fonctionnaire conteste avoir donné un coup de poing. Dans son recours en justice, il accuse le détenu, K., d'avoir menti sur le déroulement des faits.

L'affaire avait été dénoncée à la police par le directeur de la prison. Le jour de l'altercation, K. est jugé devant le Tribunal correctionnel. Il est notamment déclaré coupable de vols. A l'issue du procès, de retour à Champ-Dollon, le jeune Serbe descend du fourgon de convoyage. Là, il reconnaît un gardien gradé. Un homme qu'il a croisé lors d'un séjour à la prison pour mineurs de La Clairière.

D'après le plaignant, le fonctionnaire se vante, devant près d'une dizaine de collègues, de lui avoir donné des claques par le passé à La Clairière. K. proteste contre ce qu'il ressent comme une humiliation. Il refuse de se soumettre aux contrôles. Soudain, le gardien le frappe au visage, selon le Ministère public. Le prisonnier

aurait, lui, menacé le gardien de s'en prendre à sa famille. Le détenu est conduit en cellule forte. Il résiste et recevra encore un coup de pied aux fesses de la part du gardien. Un fait admis.

Selon le recours, l'enquêteur admet que sur la base de la vidéosurveillance, «il n'est pas possible d'attribuer à un gardien l'état du détenu, hormis ce que Gérard a reconnu». Dans son appel, le fonctionnaire cite sa psychiatre qui constate qu'il a beaucoup travaillé sur son impulsivité. Qu'il a été menacé et bousculé par des proches du détenu dans la rue à Onex en

Me Robert Assaël
Avocat du gardien de prison

juin 2012, alors qu'il se promenait avec son fils de 3 ans. Le gardien a signalé ces menaces à la police, sans pour autant porter plainte.

«La plainte du détenu est mensongère, relève Me Assaël. Il s'agit d'une vengeance, car mon client avait empêché ce détenu de s'évader de La Clairière. Alors que ce dernier avait agressé une employée pour lui arracher les clés de la prison. Le détenu a sa place dans le Guinness Book pour le nombre impressionnant de procédures et sanctions disciplinaires. Quant à mon client, il est compétent et professionnel. Il n'a pas donné de coup de poing. Des témoignages de sept gardiens et la vidéosurveillance le prouvent. Mû par sa volonté de faire un exemple, le Conseil d'Etat a occulté cet élément décisif.»

Fedele Mendicino
*Identité connue de la rédaction

Un site Internet pour faire garder ses enfants

Le site TrocTaGarde passe les frontières et séduit petit à petit des familles genevoises en quête d'un nounou de dépannage

Faire garder ses enfants est parfois un casse-tête, surtout lorsqu'il s'agit d'un dépannage d'urgence. L'association française TrocTaGarde étend son offre aux écoles genevoises. Un principe original, mais somme toute assez simple. Trois questions à Marine Bourassin, cofondatrice du site.



Marine Bourassin, cofondatrice de TrocTaGarde. DR

En quoi consiste TrocTaGarde?

C'est une plate-forme Internet qui permet de mettre en lien des parents, des familles dans des quartiers et des écoles afin de proposer un principe gratuit d'échange de garde d'enfants.

Quel avantage par rapport à une structure institutionnelle?

La démarche est simple et rapide et ne coûte que 15 francs de cotisation par an. Chaque école est répertoriée sur le site. Avec Internet, on peut voir tout de suite qui est disponible, où et pour combien de temps. C'est très précieux lorsqu'on a un enfant malade ou un problème qui chamboule toute l'organisation d'une journée. Les solutions de dépannage sont souvent compliquées à trouver.

Comment ça fonctionne?

On s'inscrit en mentionnant l'établissement dans lequel est scolarisé son enfant. On précise les heures auxquelles on a besoin de le faire garder ou les heures auxquelles on est disponible pour garder un autre

enfant. Ne peuvent s'inscrire que des parents ayant des enfants dans l'école concernée. Généralement, les gens se connaissent, mais parfois simplement de vue. Avec le site, on peut voir qui est disponible et confier son petit en étant rassuré. Il ne s'agit pas de faire garder ses enfants par des inconnus. Isabel Jan-Hess
www.ch.trocTagarde.com

PUBLICITE

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU PANORAMIC ALPINE SPA

LES BAINS D'OVRONNAZ

Détente et bien-être
1 nuit avec SPA/bains dès 153.-/pers.

Petit déjeuner buffet
Accès illimité aux bains thermaux et au SPA

Ovronnaz (VS) | 027 305 11 00 | thermalp.ch

Nouvelle Star: Dana est de retour à Annemasse

Éliminée du télé-crochet jeudi, la jeune femme attend sereinement le retour à la réalité

Il n'aura fallu que deux minutes trente à Dana pour retourner la salle du café de Château-Rouge, à Annemasse. Avec une reprise à la guitare: *Wonderwall*, d'Oasis. La même qui lui a valu les louanges du jury de la *Nouvelle Star*, en décembre dernier. Samedi, la foule grisée par le timbre rocailleux et l'interprétation pleine d'émotion de la jeune femme n'a cessé d'applaudir.

Environ 150 personnes ont fait le déplacement pour saluer la chanteuse de 26 ans lors de la cérémonie organisée en son honneur par la Mairie d'Annemasse. Certains ont même fait le voyage depuis Strasbourg. Éliminée aux portes des quarts de finale du télé-



Assise sur la scène du café de Château-Rouge à quelques minutes de l'ouverture des portes, Dana attend son public. GEORGES CABRERA

crochet diffusé sur D8, l'Annemassienne est néanmoins fière de cette aventure. «Je ne pensais pas arriver aussi loin. La *Nouvelle Star* aura été une parenthèse magique dans ma vie qui m'a permis de me

dépasser. C'était aussi des belles découvertes humaines et artistiques.»

Loin des paillettes et du stress de l'émission, Dana a retrouvé son environnement familial avec ses

proches et son métier d'ostéopathe: «Ma deuxième passion avec la musique», affirme-t-elle. Un retour à la réalité qu'elle savoure sans nostalgie: «Je suis de nature à avoir les pieds sur terre. Ma famille et mon métier sont mes deux piliers.»

Comme avant? Pas vraiment, car la célébrité, bien qu'éphémère, des plateaux télé laisse des traces. A présent, les gens l'interpellent régulièrement dans la rue pour une photo ou un autographe. «Je ne pensais pas qu'il y aurait un tel engouement. Ça fait chaud au cœur.»

La suite? «Je ne fermerai jamais la porte à la musique, mais dans l'immédiat, je préfère m'accrocher à mon métier. Il faut bien gagner sa vie!» avoue la jeune femme, qui pour l'instant n'a reçu aucune proposition concrète pour poursuivre son chemin musical. Audrey Ramat